



Problème avec mon avocat pour exécution du jugement

Par **zab151**, le **10/03/2011** à **20:31**

Bonjour,rrnrnJ'ai signé avec mon employeur en 2006 une rupture de contrat de travail car nous venions de nous faire expulser des locaux dans lesquels nous travaillions (mon employeur n'avait pas de vrai bail et ne payait plus rien). Mon employeur me devait de l'argent et m'a donné une attestation avec inscrit démission. J'ai pris un avocat nous sommes allés aux Prud'hommes et nous avons gagné, fin 2008.rnrnDepuis 2008 mon avocat n'a pas mis le jugement à exécution (par contre il a bien encaissé les chèques). La signification de l'huissier n'a pas été faite, je viens de l'apprendre ce soir après avoir enfin pu obtenir un rdv.rnrnMon avocat me dit qu'il va s'en occuper mais vu son efficacité à ce jour j'ai un peu peur...rrnrnQue puis-je faire pour booster mon avocat ? rnrnDe plus, mon employeur a disparu de la circulation (je le sais par des proches) et il ne serait plus solvable. Que faire ? existe -t-il des solutions ? rnrnMerci d'avance pour votre réponse